

ANNEXE III
-
ORGANISATION DE LA FORMATION

ANNEXE III a – GRILLE HORAIRE

BTS Bioqualité	Horaire de 1 ^{ère} année				Horaire de 2 ^e année				Cycle de 2 ans ¹
	Semaine	a ²	b ²	c ²	Semaine	a ²	b ²	c ²	Total heures ³
Langue vivante étrangère 1 : anglais	2	1	1	0	2	1	1	0	120
Mathématiques	2	1	1	0	2	1	1	0	120
Physique-chimie	3	1	0	2	2,5	1	0	1,5	166
Management de la qualité	4	3	1 ⁴	0	5	4	1 ⁴	0	268
Bioexpertise au service de l'organisme	6	3	3	0	5	2	3	0	332
Pratiques opérationnelles de la qualité	8,5 ⁵	0	0	8,5	9,5 ⁵	0	0	9,5	538
Relations et communication professionnelles	4	3	1 ⁴	0	3	2 ⁶	1 ⁴	0	212
Accompagnement personnalisé ⁷	2 ⁸	0	0	2	2 ⁸	0	0	2	120
Total	31,5	1 2	7	12,5	31	11	7	13	1876
<i>Total heures-enseignant pour 30 étudiants</i>	51	1 2	14	25	52	12	14	26	
Enseignement facultatif Langue vivante étrangère 2	2	2	0	0	2	2	0	0	

¹ Compte tenu des stages et de la période d'examen, le volume horaire du cycle pour l'étudiant est calculé sur une base théorique de 60 semaines de formation effective (32 en STS1 + 28 en STS2)

² a : cours en division entière ; b : projets et travaux dirigés en groupe à effectif réduit ; c : travaux pratiques de laboratoire et d'atelier comportant 15 étudiants au maximum

³ Le total des heures étudiant sur la durée du cycle est fourni à titre indicatif.

⁴ En salle informatique équipée de logiciels dédiés (qualité et bureautique)

⁵ Première année : 8,5 heures (2 heures en groupe d'atelier de bioproduction, 6 heures en groupe d'atelier en laboratoire d'analyse et 0,5 heure d'évaluation sensorielle au poste d'analyse sensorielle) ; seconde année : 9,5 heures (4 heures en groupe d'atelier de bioproduction, 5 heures en groupe d'atelier en laboratoire d'analyse et 0,5 heure d'évaluation sensorielle au poste d'analyse sensorielle)

⁶ Dont 1 heure en co-intervention qualité-communication

⁷ Les heures d'accompagnement personnalisé de première et deuxième année peuvent être cumulées sur le cycle de 2 ans et réparties en fonction des projets pédagogiques de l'équipe.

⁸ Première année : permettant entre autres le suivi du projet coopératif ; seconde année : permettant entre autres l'accompagnement méthodologique à la rédaction du rapport et à la préparation de la soutenance